

**RELEVÉ DE LETTRES DE CHANGE
DEMANDE D'ACCORD DE PAIEMENT****IMPORTANT**

SAUF AVIS CONTRAIRE DE VOTRE PART ET SOUS RÉSERVE DE PROVISION DISPONIBLE LES LCR CI-DESSOUS SERONT DÉBITÉES À LA DATE DE RÈGLEMENT INDICÉE CI-CONTRE

EN CAS DE REFUS DE PAIEMENT DE VOTRE PART, VOTRE CONTRE-ORDRE DOIT PARVENIR À VOTRE CAISSE AVANT LE : 28/03/2025

VOUS POUVEZ RÉPONDRE DIRECTEMENT SUR INTERNET VIA VOTRE CONTRAT DE BANQUE EN LIGNE (OU EN ENVOYANT UNE COPIE DU RELEVÉ COMPLÉTÉE DU MOTIF ET DU MONTANT REFUSÉ OU UNE TÉLÉCOPIÉ, À VOTRE CAISSE).

M PIERRE MERIGUET
73 ROUTE DE CROIX DE RIGAL
46140 ST VINCENT RIVE D OLT

LE: 24/03/2025

DATE DE RÈGLEMENT : 31/03/2025

N° RELEVÉ

162581

N°EFFET	TIREUR	REFERENCE	#	ECHEANCE	MONTANT	MOTIF ET MONTANT REFUSE
5738990	CHAUSSON MATERIAUX			31/03/2025	120,76	
DOMICILIATION		COMPTE A DEBITER		VALEUR	TOTAL RELEVÉ	BON A PAYER POUR
CCM CAHORS		10278 02250 00020026701		31/03/2025	120,76	REFUS POUR

B : BILLET A ORDRE

NOMBRE DE LCR :

00001

A : ACCEPTE

NEANT : NON ACCEPTE

L'ENREGISTREMENT AU DÉBIT DE VOTRE COMPTE DU MONTANT INSCRIT DANS LA CASE 'TOTAL RELEVÉ' EQUIVAUDRA À LA DÉTENTION PAR VOUS MEME DES EFFETS ACQUITÉS

10278
02250